

ELÉMENTS D'UN ÉTAT DES LIEUX INITIAL

● Caractéristiques de la nappe

- Essentiellement destinée à la production d'eau potable.
- Située à des profondeurs variables, de quelques mètres (sources résurgentes) à 30 mètres.
- D'une épaisseur pouvant atteindre 70 mètres.
- Avec un écoulement souterrain lent, moyenne estimée entre 4 et 5 l/s/km².
- Rechargée essentiellement par les rivières ou par des infiltrations directes ou indirectes.
- D'une vulnérabilité très variable selon qu'elle est protégée par des couches imperméables marneuses ou, au contraire, est exposée dans des zones d'affleurement ou en fonds de vallées. Plus de 80 gouffres représentent un risque d'infiltration directe des eaux de surface.

Une nappe dont la qualité des eaux est particulièrement liée à celle des eaux de surface.

● Les pressions domestiques, publiques, industrielles et agricoles

- De 45 à 62 millions m³ prélevés annuellement* dans la nappe dont :
 - 75% pour la production d'eau potable
 - 22% à usage industriel
 - 3% à usage agricole
- *estimation 1995

- Plus de 150 captages alimentent en eau potable environ 1 million de seine-et-marnais, parisiens et autres franciliens.
- Plus d'une centaine de stations d'épuration communales d'un rendement variable traitent les eaux usées domestiques avant de rejeter les eaux épurées dans le milieu aquatique.
- Un assainissement autonome pas toujours conforme peut induire des infiltrations d'eaux usées.
- La surface agricole occupe 60% du territoire.
- L'agriculture produit pour l'essentiel des céréales à fort rendement, sur de grandes surfaces. Le drainage très important des parcelles agricoles court-circuite le rôle épurateur du sol vis-à-vis des intrants (engrais, phytosanitaires ...).
- Une vingtaine d'industries présentent des risques technologiques et donc l'éventualité, en cas d'accident, d'une pollution des eaux.
- L'exploitation des carrières des calcaires de Champigny peut perturber directement ou indirectement la nappe.
- Les collectivités, la DDE, la SNCF peuvent lors de l'entretien de leurs espaces induire une pollution des eaux.
- D'anciens forages industriels, agricoles ou d'alimentation en eau potable abandonnés peuvent présenter un risque de mise en communication de plusieurs nappes ou un risque d'infiltration des pollutions de surface.
- D'anciennes décharges, en

période pluvieuse, génèrent des jus qui peuvent atteindre la nappe.

- Des particuliers peuvent avoir des actes malencontreux comme le gaspillage d'eau, les rejets sauvages dans le réseau de collecte ... ou tout simplement utiliser des produits phytosanitaires dans leur jardin, potager ou allée ...

● Incidence directe des pressions humaines sur la nappe

- 37 captages réservés à l'alimentation en eau potable ont été fermés depuis 1992.
- La nappe du Champigny est l'une des ressources en eau souterraine la plus polluée d'Ile de France par les nitrates et les phytosanitaires.
- La variation du niveau piézométrique de la nappe sur le moyen terme est liée à la climatologie, mais reste en zone occidentale influencée par les prélèvements.



AQUI' brie

la lettre

L'association de l'aquifère des calcaires de Champigny en Brie

● Numéro 1 ● Septembre 2002

édit'EAU

Devant la constatation de la lente dégradation de la qualité de la nappe des calcaires de Champigny et la baisse brutale et significative de son niveau consécutive aux années de sécheresse 1992-1993, les principaux acteurs se sont fédérés dès 1994 en un Comité des Usagers et un Comité Technique afin de réaliser un état des lieux initial de la connaissance de la nappe et des pressions humaines exercées sur celle-ci.

Leurs réflexions ont abouti à la signature en juillet 1997 d'un contrat de nappe et d'une Charte des Usagers engageant les acteurs à développer, promouvoir, mettre en œuvre des outils et des actions selon 12 axes d'orientations de connaissance, de prévention et d'amélioration de la qualité de la nappe.

Doté de quelques outils de connaissance de la nappe et d'une volonté affirmée de poursuivre ses efforts, le Comité des Usagers a souhaité se structurer en une association de type loi 1901. Ainsi, AQUI' brie est née le 10 juillet 2001, pourvue de moyens humains et financiers propres, afin de relever le défi d'une gestion concertée de la nappe et, tout en reconnaissant la diversité des intérêts de chacun, de dégager une stratégie partagée de gestion patrimoniale de la nappe. Aujourd'hui il est temps d'engager des opérations concrètes en privilégiant les actions préventives par rapport à celles plus curatives.

Je tiens à exprimer ici mes remerciements et mes encouragements à tous les membres d'AQUI' brie pour leur engagement ancien ou récent qu'ils savent devoir inscrire dans la durée au regard des temps de réponse de la nappe relativement longs à l'échelle humaine. J'espère qu'au travers de cette lettre, vous, lecteur, aurez une meilleure appréhension de cette réserve d'eau et partagerez notre volonté de transmettre aux générations futures une ressource de meilleure qualité.

Le Président
Dominique SATIAT

un territoire

- 2 600 km² couvrant le Montois et une grande partie de la Brie, soit 1/3 de la Seine et Marne

- 223 communes

des hommes

- 800 000 Hommes vivent sur ce territoire



Les services de l'Etat, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, les collectivités et intercommunalités, les gestionnaires de services d'eau, la profession agricole, le monde industriel, les associations de protection de l'environnement ou de consommateurs et des experts s'engagent mutuellement au sein d'AQUI' brie.

L'objet de l'association est la connaissance et le suivi de l'état de la nappe, le développement, la promotion d'actions de protection, d'amélioration et d'utilisation raisonnée de ses eaux, dans une perspective de gestion patrimoniale.

LES ACTEURS

- **les services de l'Etat**
le Préfet de Seine et Marne
DIREN
DRIAF
DDAF 77
DDASS 77
DDE 77
CSP
- **l'Agence de l'Eau Seine Normandie**
- **les collectivités et intercommunalités**
Région Ile de France
Département de Seine-et-Marne
Union des Maires 77
SMIRYA
- **les gestionnaires de services d'eau**
Eau du Sud Parisien
SAGEP
Société des Eaux de Melun
- **la profession agricole**
Chambre d'Agriculture 77
CDJA 77
Coordination Rurale 77
FDSEA 77
- **le monde industriel**
AFINEGE
UNICEM
- **les associations de protection de l'environnement ou de consommateurs**
ASMSN
UFC Que Choisir NO 77
- **les experts**
BRGM
C3ED de l'université de Saint Quentin
IAURIF
Claude Mégrien

Pour l'avenir, la qualité de l'eau est un enjeu patrimonial majeur. L'objectif d'AQUI' brie est de reconquérir la qualité de la nappe en fédérant les acteurs de la Brie.

CONNAÎTRE

L'amélioration de la connaissance du fonctionnement de l'aquifère des calcaires de Champigny s'appuie sur :

- **la surveillance du niveau de la nappe** par des mesures piézométriques sur un réseau de 34 forages
- **la surveillance de la qualité de l'eau de la nappe** par des analyses d'eau sur un réseau de 63 points de prélèvements
- **l'analyse des phénomènes de circulation préférentielle** des eaux de surface vers les eaux souterraines

AGIR

Les actions développées selon les 3 axes ci-dessous, font l'objet d'une évaluation permanente :

- **la sensibilisation et l'information des acteurs et du public** par la lettre bi-annuelle, des fiches pédagogiques, des articles, des colloques...
- **le développement d'actions de prévention de la pollution des eaux** par les produits phytosanitaires et les nitrates
- **l'amélioration et l'utilisation raisonnée des eaux de la nappe** par la protection des points préférentiels d'infiltration, les économies d'eau ...

Les actions d'ores et déjà engagées ou à engager prochainement feront l'objet d'une présentation et d'un suivi dans les numéros à venir.

